

Le 28 mars 2024

PAR COURRIEL

Objet : Campagne de vaccination | Rougeole

Madame, Monsieur,

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite vous informer de la mise en place de sa campagne de vaccination contre la rougeole, cette dernière ayant pour objectif d'augmenter la couverture vaccinale de la population.

Alors que des cas de rougeole ont été déclarés au cours des dernières semaines dans plusieurs régions du Québec, incluant Lanaudière, nous vous rappelons que la vaccination est le meilleur moyen de se protéger et de protéger vos proches contre cette maladie très contagieuse. Il est fortement recommandé de se prévaloir du vaccin. Notez que 2 doses de celui-ci offrent un niveau de protection de plus de 95 %.

Vérification du carnet de vaccination

Afin de vous assurer que vous et vos proches êtes adéquatement protégés, nous vous invitons à vérifier votre carnet de vaccination et celui de votre enfant pour valider que 2 doses d'un vaccin contre la rougeole ont été bien reçues après l'âge de 1 an. Vous pouvez rechercher les noms de vaccins suivants : Priorix, Priorix-Tetra, MMR II, ProQuad, Attenuvax, Moru-Viraten, Rimevax, RRO, Trivirix, Vaccin antirougeoleux. Précisons que le vaccin contre la rougeole fait partie de la vaccination de base.

Toutes les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées contre la rougeole. Ainsi, elles n'ont pas à être vaccinées contre cette maladie.

Si vous éprouvez de la difficulté à vérifier votre carnet de vaccination ou celui de votre enfant, ou si celui-ci a été perdu, composez le 1 877 644-4545 pour obtenir du soutien.

Où et comment se faire vacciner

Il est fortement recommandé aux personnes qui ne sont pas protégées de se faire vacciner le plus rapidement possible. Plusieurs options s'offrent à vous.

Nos équipes visiteront de nombreuses **écoles** de la région. Les élèves et les membres du personnel de ces écoles pourront bénéficier, gratuitement et sans rendez-vous, de la vaccination contre la rougeole au moment de la visite. Si votre école compte parmi celles qui seront visitées et que votre enfant n'est pas adéquatement protégé, un membre de notre équipe communiquera avec vous pour vous proposer de faire vacciner votre enfant, pour répondre à vos questions, et pour s'assurer de votre consentement.

Dans certaines écoles ciblées, des plages horaires seront également offertes en soirée pour offrir la vaccination à la population. Tous les détails se trouvent ici : ciyss-lanaudiere.gouv.qc.ca/vaccination.

Nos équipes de vaccination mobile se déplaceront également dans plusieurs **CLSC et salles communautaires** de la région pour offrir gratuitement la vaccination à la population. Il est recommandé de prendre rendez-vous via [Clic Santé](#) ou en téléphonant au 1 877 644-4545 avant de vous présenter. Pour connaître l'itinéraire de nos déplacements, consultez le ciss-lanaudiere.gouv.qc.ca/vaccination.

L'ensemble de la population peut également se faire vacciner dans nos 2 **points de service locaux**, situés à Mascouche et à Joliette. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous sur [Clic Santé](#) ou en téléphonant au 1 877 644-4545. Pour plus d'informations, visitez le ciss-lanaudiere.gouv.qc.ca/vaccination.

Pour en savoir davantage sur la rougeole, notamment sur les symptômes, la prévention, les lieux d'exposition identifiés et les mesures à prendre en cas d'exposition, consultez le [Québec.ca/rougeole](https://quebec.ca/rougeole).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sincères.

L'équipe du programme jeunesse et de la vaccination
CISSS de Lanaudière